

Les services à la personne un bon plan pour l'emploi

Un salon sera consacré à ce secteur d'activité, qui résiste bien à la crise, demain au Centre de congrès d'Angers. Une piste de reconversion à ne pas négliger pour les demandeurs d'emploi.

Nathalie, ex Thomson a retrouvé le goût du travail

Les services à la personne offrent des opportunités de reconversion. Illustration avec Nathalie, une ancienne salariée de 42 ans, qui ne regrette pas d'avoir négocié ce virage.

Il y a quatre ans, Nathalie Bouhourd a profité d'un plan de reconversion pour quitter l'usine Thomson où elle exerçait depuis dix ans. « J'allais travailler juste pour le salaire, sans prendre de plaisir. Le contact humain me manquait » se souvient cette Angevine de 42 ans.

Après une formation « très riche » à l'AFPA, diplômée d'assistante de vie en poche, elle a été embauchée en CDI par l'Assadom, association qui organise l'accompagnement de personnes à domicile. A raison de 140 heures par mois, réparties du mardi au vendredi et payées au smic, elle enchaîne une douzaine d'interventions dans autant de lieux différents.

Ses missions et le profil des clients qu'elle visite sont très variés : aide à la toilette ou au repas, entretien du logement, travail administratif, garde d'enfants, courses alimentaires, etc. « Il faut savoir être autonome et s'adapter en permanence. La dimension relationnelle est très importante. On doit se positionner par rapport à la difficulté de la personne, à sa maladie ou à sa dépendance, toujours en restant dans son rôle. »



Nathalie (à gauche) peut nouer des relations de complicité avec les personnes à qui elle rend visite, comme ici avec sœur Marie-Claire, dans sa chambre, à la congrégation des Sœurs de la charité de Sainte-Marie à Angers.

Reconnaissance

Nathalie ne regrette pas d'avoir opté pour cette carrière : « J'ai redécouvert le plaisir d'aller travailler et de rendre service aux gens. J'arrive chez eux avec le sourire. Quand je repars avec le leur, je ressens une grande satisfaction ». Une reconnaissance pas suffisamment partagée à ses yeux. Elle

regrette la « grille de salaire, très basse, qui mériterait d'être réévaluée » et surtout cette image qui colle à la peau du métier : « On a tendance à nous associer à des femmes de ménage. On est bien plus que ça. On permet à la personne de vivre de façon plus agréable dans son environnement ».

LE PROGRAMME

Une série de conférences est prévue demain au Centre de congrès d'Angers.

Salle Bamako

- 10 h 30 : quelles évolutions pour les services à la personne ?
- 11 heures : mandataire, prestataire ou emploi direct, quelles différences ?
- 11 h 45 : les aides financières pour les interventions à domicile.
- 14 heures : diagnostic et perspectives des services à la personne dans les Pays de la Loire.
- 14 h 30 : les avantages fiscaux pour les particuliers.
- 15 heures : le « Chèque sortir plus », une solution pour le déplacement des personnes âgées.
- 15 h 30 : les services à domicile, un soutien tout au long de la vie.
- 16 h 30 : le Chèque emploi service universel (CESU) bancaire et réfinancé.

Salle Pise

- 11 heures : les normes de qualité.
- 14 heures : les métiers de l'aide à domicile.
- 15 heures : les étapes clés de la création d'entreprise.
- 16 heures : comment valider les acquis de son expérience professionnelle ?
- 16 h 30 : agrément ou autorisation, mode d'emploi.

Entrée libre.